

Le laboratoire d'analyses IANESCO à Poitiers reconnu par le COFRAC pour ses nouvelles compétences techniques



IANESCO, situé à Poitiers, devient l'un des laboratoires les plus reconnus en France par le COFRAC (Comité Français d'Accréditation) pour ses compétences techniques et organisationnelles.

Ses nouvelles reconnaissances obtenues en juillet 2010 vont lui permettre de développer ses activités dans les domaines de l'environnement ainsi que celui des matériaux et emballages destinés au contact des aliments. Il offre ainsi à ses clients une assurance supplémentaire des résultats d'essais.

Obligation réglementaire pour les laboratoires de réaliser leurs prestations sous accréditation

Que ce soit dans le domaine de l'environnement ou de celui des matériaux destinés au contact des aliments, le respect de la réglementation oblige les clients (industriels, organismes d'état...) à faire réaliser leurs contrôles par un laboratoire accrédité.

L'organisme d'accréditation COFRAC, structure indépendante et unique en France, a pour mission de vérifier que le laboratoire d'essais respecte les protocoles en vigueur (compétence technique) mais également qu'il travaille dans le bon respect des règles de qualité (compétence organisationnelle). En d'autres termes, l'accréditation COFRAC assure aux clients que les résultats d'essais fournis par les laboratoires sont fiables.



Nouvelles reconnaissances pour IANESCO : un atout incontestable face à la concurrence

IANESCO est accrédité depuis 1996 dans différents domaines d'activités sous le n°1-0731. Suite à un audit du COFRAC début 2010, il a pu étendre ses accréditations à de nouveaux paramètres d'essais :

■ Dans le domaine de l'environnement

Il s'agit des indices IBGN-DCE (Indice Biologique Global Normalisé selon le protocole DCE) et IBMR (Indice Biologique Macrophytique en Rivière). Ces 2 indices permettent de caractériser la qualité biologique des cours d'eau et de ce fait évaluer le degré de pollution des eaux. Contrairement à une analyse type dosage du plomb qui va fournir une indication de la pollution ponctuelle au moment du prélèvement, ces tests biologiques sont des révélateurs de pollution chronique à moyen ou long terme. Comment procède-t-on ?

Des prélèvements d'invertébrés aquatiques (petits animaux type larves, mollusques...) et de végétaux aquatiques (macrophytes) sont réalisés dans le lit d'un cours d'eau. Ils sont ensuite étudiés en laboratoire. En fonction des familles et espèces retrouvées et de leur nombre, on détermine un indice.

■ Dans le domaine des matériaux et objets destinés au contact des aliments

Il s'agit de déterminer la migration de 3 familles de composés organiques provenant des plastiques et matériaux apparentés : phtalates, antioxydants et amines aromatiques primaires. Le but est de s'assurer que les matériaux testés ne relarguent pas ces molécules à des concentrations supérieures aux limites autorisées par la réglementation. Comment ça fonctionne ? Prenons un exemple.

Un industriel désire mettre sur le marché un nouveau saladier en plastique. Cet objet doit répondre au règlement 1935/2004 et à la directive 2002/72/CE modifiée. Les essais de migration sont confiés à IANESCO qui, en tenant compte de l'utilisation prévue du saladier, va mettre l'objet en contact avec des simulants d'aliments acides et gras pendant 24h à une température de 40°C. Les phtalates et les antioxydants



présents dans la formulation sont ensuite recherchés dans les liquides simulateurs par chromatographie, les amines aromatiques primaires étant, quant à elles, déterminées par colorimétrie après réaction chimique. Les valeurs obtenues sont ensuite comparées aux limites réglementaires.

« Ces nouvelles accréditations en complément de celles obtenues depuis 14 ans vont nous permettre d'accroître nos activités dans un marché très concurrentiel » dixit Régis BRUNET, Directeur de IANESCO.

Le laboratoire IANESCO à la pointe des essais

IANESCO, association indépendante basée à Poitiers depuis presque 60 ans, est accréditée par le COFRAC, agréée par les Ministères en charge de l'écologie et celui de la Santé et reconnue par la DGCCRF. Ses conseils, particulièrement appréciés par ses clients, et sa technicité constituent ses forces.



*A propos de IANESCO : laboratoire de 67 personnes, situé à Poitiers dans des locaux neufs de 2600 m², équipé des derniers outils analytiques de pointe (HPLC-MS-MS, ICP-MS, GC-MS...). Prestations de prélèvements, analyses, conseils et études dans 2 domaines d'activités : **environnement** (eau, air, sol, déchet, boue, sédiment) et **matériaux au contact des aliments** (plastique, papier, céramique, verre, caoutchouc...). Réalisation de plus de 350000 analyses par an.*

Contact presse : Annaïck PAPE – a.pape@ianesco.fr – 05-49-44-76-29 – www.ianesco.fr